

Rapport 2024 sur le travail forcé et le travail des enfants

Ce rapport est publié conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada. Il présente les mesures que Transformateurs Delta (« DELTA ») a prises et continue de prendre pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans son entreprise et ses chaînes d'approvisionnement. Le rapport couvre les activités de l'année civile 2024.

Notre activité

DELTA rend possible l'électrification grâce à une large gamme de transformateurs secs, de produits de qualité énergétique et de produits magnétiques associés. DELTA offre une gamme étendue d'applications pour les utilisateurs finaux : nos produits standard et sur mesure sont essentiels et omniprésents dans les réseaux de distribution électrique. Au 31 décembre 2024, DELTA emploie 2068 personnes et exploite des usines de fabrication au Canada, aux États-Unis, au Mexique et en Inde, au service d'une clientèle mondiale diversifiée.

Nos valeurs et notre engagement

Les valeurs de notre entreprise sont en parfaite adéquation avec notre engagement à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. Nous avons pris position en nous engageant à créer dans nos opérations un environnement de travail exempt de trafic de personnes, y compris de travail forcé et de travail des enfants. Nous sommes fiers des relations de longue date que nous entretenons avec de nombreux fournisseurs et nous partageons nos activités d'une manière éthique et socialement responsable. Notre détermination sans faille à assurer la sécurité et le bien-être des personnes au sein de nos chaînes d'approvisionnement nous pousse à évaluer et à améliorer continuellement nos pratiques. Des rapports réguliers sur des questions importantes, telles que le travail forcé et le travail des enfants, garantissent la transparence pour les parties prenantes internes et externes.

Notre chaîne d'approvisionnement

DELTA considère ses fournisseurs comme des partenaires et s'efforce d'établir des relations stratégiques, transparentes et sur le long terme et d'interagir avec tous les fournisseurs d'une manière éthique et socialement responsable. Les chaînes d'approvisionnement de DELTA se composent de fournisseurs directs de matériaux, notamment de fils, de feuilles, d'acier de base, de boîtiers, de barres omnibus et d'accessoires électriques, et de fournisseurs de biens/services indirects. La majorité des matériaux,

3850 Place de Java, Suite 200, Brossard, Québec. J4Y 0C4
☎ : 1-800-663-3582, (450) 449-9774
www.delta.xfo.com

composants et services sont fournis par des fournisseurs avec lesquels DELTA a conclu des contrats à long terme.

Les matières premières, les composants, les articles et les services nécessaires à la fabrication des produits de DELTA sont achetés auprès de fournisseurs du monde entier. DELTA travaille actuellement avec environ 500 fournisseurs directs de matériaux et environ 200 fournisseurs indirects/de services.

Politiques et processus de diligence raisonnable

DELTA est fier de ses normes éthiques strictes, qui s'appliquent à la fois aux employés et aux partenaires de DELTA. Plusieurs politiques ont été mises en place pour garantir la transparence de ces attentes.

Le Code de conduite de DELTA exige que tous les employés respectent les normes les plus strictes en matière d'éthique professionnelle et commerciale dans leurs interactions avec leurs collègues, les clients, les fournisseurs et le public. Cette politique couvre les questions relatives aux droits humains, y compris le travail forcé et le travail des enfants, et fait spécifiquement référence à notre politique de lutte contre la traite des personnes et à notre politique relative aux lanceurs d'alertes. En 2024, le Code a été mis à jour afin d'étendre les clauses relatives au travail forcé et au travail des enfants.

Notre politique de lutte contre la traite des personnes atteste de l'engagement de DELTA à maintenir un environnement exempt de traite des personnes et d'esclavage.

Pour faire face à toutes les formes de mauvaise conduite, DELTA a mis en place une politique relative aux lanceurs d'alertes dans le cadre de laquelle chaque employé est tenu de prendre connaissance et d'accepter le Code de conduite et la politique relative aux lanceurs d'alerte de DELTA au moment de son entrée en fonction. À partir de 2023, chaque employé doit renouveler sa certification chaque année afin d'améliorer le niveau de sensibilisation de l'organisation. La politique relative aux lanceurs d'alertes fournit des lignes directrices pour le signalement confidentiel des mauvaises conduites et garantit la protection des personnes qui les signalent.

DELTA a procédé à plusieurs mises à jour de ses politiques et documents relatifs aux fournisseurs. Le Code de conduite des fournisseurs a été révisé pour inclure des clauses spécifiques au travail forcé et au travail des enfants. En outre, en 2024, l'équipe de gestion de la qualité de DELTA a élaboré un manuel pour normaliser les visites aux fournisseurs, en y intégrant des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment le travail forcé et le travail des enfants. Ce manuel sera mis en œuvre pour toutes les visites aux fournisseurs à partir de 2025.

3850 Place de Java, Suite 200, Brossard, Québec. J4Y 0C4
☎ : 1-800-663-3582, (450) 449-9774
www.delta.xfo.com

DELTA révisé régulièrement toutes les politiques et procédures afin d'assurer une amélioration continue, l'harmonisation avec les processus organisationnels et la conformité avec les lois et réglementations pertinentes.

Risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans le cadre de nos propres activités

DELTA procède à des évaluations externes des documents et de l'admissibilité à travailler des nouveaux arrivants et veille à ce que les contrôles internes soient opérationnels afin de réduire le risque de travail forcé et/ou de travail des enfants dans les pratiques de l'organisation en matière d'emploi.

DELTA recueille et conserve les données relatives aux candidats afin de garantir une sélection juste et équitable dans le cadre de ses pratiques de recrutement et de sélection. Tous les candidats sont évalués afin de s'assurer que les documents pertinents relatifs à l'admissibilité à travailler sont fournis.

Les services de main-d'œuvre sous contrat font l'objet d'une évaluation minutieuse dans le cadre de contrôles internes de leurs pratiques d'emploi afin de s'assurer que tous les travailleurs sont recrutés sur une base volontaire.

En 2023, DELTA a établi un partenariat avec le Rotary Club de Guelph (Ontario, Canada) en tant qu'entreprise mécène dans le but d'éradiquer la traite des personnes et de renforcer la formation et la sensibilisation des employés et de la communauté. DELTA continue de soutenir cet effort en parrainant et en soutenant d'autres organisations qui offrent un refuge à des victimes de traite des personnes.

Risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement

DELTA a procédé à une évaluation indépendante des risques liés à ses fournisseurs en 2023, afin de mieux comprendre les domaines d'exposition potentielle au travail forcé et au travail des enfants. La méthodologie s'est centrée sur l'identification du risque relatif en fonction du pays d'origine de la main-d'œuvre et/ou des matériaux, ainsi que sur la probabilité que ces matériaux ou cette main-d'œuvre soient associés au travail forcé ou au travail des enfants sur la base de listes indépendantes.

Les résultats de l'évaluation ont révélé qu'un pourcentage relativement faible de marchandises importées auprès de fournisseurs de niveau 1 comportait des risques de travail forcé et de travail des enfants, sur la base des informations disponibles. Les risques les plus élevés ont été identifiés chez les prestataires de services de fret, les services de réparation de machines et les habillements pour les équipements de protection individuelle.

3850 Place de Java, Suite 200, Brossard, Québec. J4Y 0C4
☎ : 1-800-663-3582, (450) 449-9774
www.delta.xfo.com

À la suite de l'évaluation des risques, DELTA a lancé une initiative de découverte visant à sensibiliser sa chaîne d'approvisionnement, à responsabiliser les employés chargés de la localisation des sources d'approvisionnement et à évaluer la maturité des fournisseurs en matière de droits humains. En 2024, dans le cadre de cette initiative, DELTA a contacté les fournisseurs, leur a exposé sa position sur le travail forcé et le travail des enfants et leur a demandé des informations sur leurs politiques et leurs actions pour lutter contre ces problèmes. Quatre-vingt-dix pour cent des fournisseurs de DELTA ont été contactés et environ cinquante pour cent ont fourni un retour d'information. Aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants n'a été signalé.

Mesures correctives

Les employés ont plusieurs possibilités pour signaler de manière confidentielle les cas de mauvaise conduite et des protections existent pour les personnes effectuant des signalements. La politique relative aux lanceurs d'alertes est régulièrement rappelée aux employés. DELTA étudie également les possibilités d'étendre l'accès au mécanisme de réclamation à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants n'ayant été identifié en 2024 au sein de nos opérations ou de notre chaîne d'approvisionnement, aucune mesure corrective n'a été nécessaire à ce jour.

Remédiation à la perte de revenus

Aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants n'ayant été identifié en 2024 au sein de nos opérations ou de notre chaîne d'approvisionnement, aucune mesure corrective n'a été nécessaire à ce jour.

Formation

DELTA héberge une plateforme de formation destinée aux employés qui est utilisée pour dispenser des formations régulières liées aux opérations, aux politiques et aux sujets éthiques. Tous les employés sont tenus de certifier qu'ils ont suivi la formation appropriée, y compris, mais sans s'y limiter, à notre manuel de code de conduite et notre politique en matière d'éthique.

En 2024, des sessions de perfectionnement sur le travail forcé et le travail des enfants ont été élaborées par une organisation tierce et dispensées virtuellement aux dirigeants de DELTA et au personnel chargé de la localisation des sources d'approvisionnement. Ces sessions, disponibles en anglais, en français et en espagnol, visaient à sensibiliser l'ensemble de l'organisation aux risques associés au travail forcé et au

3850 Place de Java, Suite 200, Brossard, Québec. J4Y 0C4
☎ : 1-800-663-3582, (450) 449-9774
www.delta.xfo.com

travail des enfants. En outre, en Inde, les employés ont reçu une formation présentielle, traduite de l'anglais dans la langue locale pour garantir l'accessibilité et l'engagement.

Évaluation de l'efficacité

DELTA évalue systématiquement l'efficacité de ses initiatives de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants par le biais d'une approche globale.

Cette approche comprend des examens réguliers des politiques et procédures de l'organisation, ainsi que le suivi d'indicateurs de performance clés tels que les niveaux de sensibilisation des employés, le nombre de cas signalés par le biais du système de lancement d'alertes, les processus de contrôle interne et l'inclusion de clauses relatives au travail forcé et au travail des enfants dans les contrats des fournisseurs et les conditions générales des bons de commande.

L'initiative de découverte de 2024, qui a consisté à recueillir des informations auprès de nos fournisseurs sur leurs actions de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, nous a aidés à établir un ordre de priorité parmi les fournisseurs qui doivent y participer en premier. Nous avons commencé à analyser les possibilités d'aborder les évaluations des fournisseurs de manière proactive, avant d'effectuer des visites ou des audits auprès des fournisseurs.

Ce processus se poursuivra en 2025, avec la mise en place d'indicateurs de performance clés pour contrôler et suivre les niveaux de maturité des fournisseurs dans la résolution de ce problème essentiel.

Projets pour 2025

En 2025, DELTA prévoit de mettre en œuvre les actions suivantes afin de montrer son engagement à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement :

- Passer au crible les évaluations des risques des fournisseurs relatives au travail forcé et au travail des enfants.
- Élargir le contenu et la portée de la formation sur l'esclavage moderne à un public plus large.
- Réaliser des audits des fournisseurs de main-d'œuvre sous contrat.
- Commencer une évaluation des fournisseurs externes dans le cadre de nos pratiques en matière d'emploi.
- Évaluer les fournisseurs potentiels à haut risque* en ce qui concerne les pratiques de travail forcé et de travail des enfants avant de conclure des accords d'approvisionnement.

3850 Place de Java, Suite 200, Brossard, Québec. J4Y 0C4
☎ : 1-800-663-3582, (450) 449-9774
www.delta.xfo.com

*en fonction du pays d'origine de la main-d'œuvre et/ou des matériaux

- Inclusion des pratiques de travail forcé et de travail des enfants dans les audits des fournisseurs.
- Mise en œuvre du manuel du fournisseur, qui aborde les questions relatives au travail forcé et au travail des enfants.
- Étendre le mécanisme de réclamation du système DELTA à la chaîne d'approvisionnement externe.

Conformément aux exigences de la *Loi relative à la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la Loi)*, et en particulier de son article 11, j'atteste, en qualité de Chef de la direction, que j'ai examiné les informations contenues dans le rapport au nom de l'organe directeur de l'entité mentionnée ci-dessus. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes dans tous leurs aspects importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée dans le présent rapport.



Adrian Thomas
Transformateurs Delta
Chef de la direction
15 mai 2025